

ÉCOLE DE CONDUITE

Jean-Charles FOUGERE

1958 Av. du 11 Novembre 1918



40440 ONDRES

Tél. : 05 59 45 26 89 Port. : 06 33 49 86 44

Site internet : auto-ecole-fougere.com

Mail : ecoledeconduitefougere@orange.fr

FORMATION PERMIS AAC

Forfait 20 heures minimum obligatoires

Détails des prestations au 01/01/2021 TVA a 20%

- Frais de dossier, inscription et démarches ANTS.....130 €
- Pochette pédagogique comprenant : 40 €
 - ° livre de code de la route ° Livret de conduite °Fiche de Suivi
- Evaluation de départ : 44 €
- Préparation à l'épreuve théorique : MOBIPERMIS /Visio et accès
- Internet valable six mois. Thèmes : Alcool, Vitesse, Fatigue, Distracteurs... .190 €
- Frais d'accompagnement lié à l'épreuve théorique (facultatif)..... .35€
- Préparation à l'épreuve pratique : 880 €
(Forfait 20 heures x 44 €)
- Frais d'accompagnement lié à l'épreuve pratique : 44€
- Frais d'accompagnement supplémentaire théorique ou pratique..... .44 €
- Rendez-vous pédagogique préalable : durée 2 heures 88 €
- 2 rendez-vous pédagogiques avec parties pratique et théorique :140 €

TOTAL TTC 1591 € TTC

Les heures supplémentaires seront facturées au tarif en vigueur dans l'établissement.

Pièces à fournir :

- 4 photos d'identité agréé ANTS
- photocopie recto verso de la carte d'identité, adresse mail et n° de mobile de l'élève.
- Photocopie de l'attestation de recensement.
- Justificatif de domicile de moins de six mois (Facture) avec la photocopie de la pièce d'identité au nom et prénom de ce même justificatif.
- Photocopie du livret de famille si nom différent entre élève et hébergeant(e).
- Photocopie recto verso du permis AM (scooter) après le 01/01/2013 et ASSR n°2
- Attestation hébergement (modèle Internet)

Permanence et heures de code :

- lundi de 18h00 à 20h00 / mercredi de 18h00 à 19h00
- Vendredi de 18h00 à 19h00 /Samedi de 11h00 à 12h00

N° SIRET : 381 658 186 00022 APE : 8553 Z N° D'AGREMENT : E 07 040 3912 0

Depuis 2007...